



## Les Ecureuils du Parc

Bulletin mensuel  
Décembre 2012

### Loto festif de décembre

Jeudi 20 décembre 2012 au local

### Assemblée Générale et Galette des Rois

Jeudi 24 janvier 2013 au Cloître

## Les activités du mois de novembre

### Le jeu interne

Plus de 75 personnes ont participé à ce jeu interne de novembre avec pour tout le monde l'espoir de décrocher un des nombreux lots attribués à cette activité.



Bien sûr ce n'est pas toujours aisé car la dame chance est très capricieuse. Quoi qu'il en soit c'est toujours agréable de passer l'après-midi dans une ambiance conviviale ! Pour tous les amateurs n'oubliez pas le prochain loto festif de fin d'année !

#### Dernier jeu interne de l'année 2012

Jeudi 20 décembre 2012 loto festif

#### Dates des prochains jeux internes

Jeudi 17 janvier 2013 à 14 h 30 au local

Jeudi 14 février 2013 à 14 h 30 au local

Jeudi 14 mars 2013 Loto de Printemps  
à 14 h 30 au Cloître des Jacobins

Jeudi 18 avril 2013 à 14 h 30 au local

Jeudi 16 mai 2013 à 14 h 30 au local

Jeudi 13 juin 2013 à 14 h 30 au local

### Le repas annuel au Cloître

Quel engouement pour ce traditionnel repas de fin d'année ! 220 personnes ont pris place autour des 22 tables rondes qui ont rempli la salle capitulaire du Cloître des Jacobins. Le menu concocté par M. Castex de Bélus était fort alléchant et il fut très copieux avec un deuxième service sur chaque plat (petit mangeur s'abstenir !) Comme chaque année ce repas a été l'occasion d'organiser une tombola en faveur du "Téléthon" qui a rapporté la somme de 616 euros qui seront versés à l'AFM. Le dernier lot était constitué d'un magnifique jambon qui a été gagné par Odette Baccou. Un remerciement à la Municipalité qui a offert le vin d'honneur et à Arlette Ducos, adjointe au maire, pour sa présence parmi nous. Le prochain rendez-vous pour tous les adhérents sera l'Assemblée Générale et la Galette des Rois gratuite le 24 janvier 2013 au Cloître à partir de 14 heures après inscription bien sûr.

Le renouvellement des cotisations débutera début décembre par l'intermédiaire des délégués de quartier. Le prix de la cotisation 2013 sera de 14 euros. Réservez un accueil agréable aux personnes qui viendront vous solliciter car elles sont bénévoles et elles se dévouent pour votre club !

Les heureux veinards qui vont faire les marchés de Noël en Alsace et la Fête des Lumières à Lyon vont devoir se lever tôt car le départ de la place de la République est fixé à 5 h 45 le vendredi 7 décembre. Bon voyage à tous !

# Les activités du mois de décembre

**Scrabble** : Activité hebdomadaire le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h

**Arts plastiques et décoratifs - Peinture et tricot** : Le mercredi de 9 h à 12 h au local du Parc

**Belote** : Le lundi à partir de 14 heures au local du Parc

**Broderie au point de croix** : Le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h

**Pétanque** : Esplanade de Morlanne le mercredi à 14 h.

**Quilles** : L'activité quilles se déroule le jeudi à partir de 14 h 30 sur les "quillers" du SASS à Péré

**Tarot** : Le jeudi à partir de 20 h 30 au local

**20 décembre 2012** : Le loto festif au local à partir de 14 h 30.

**24 janvier 2013** : L'Assemblée Générale annuelle et la Galette des Rois gratuite au Cloître

## Assemblée Générale et Galette des Rois

L'Assemblée Générale se tiendra le **jeudi 24 janvier 2013 à 14 h** au Cloître des Jacobins. L'annonce faite dans les bulletins de décembre 2012 et janvier 2013 tient lieu de convocation !

L'ordre du jour sera le suivant:

- ☺ Ouverture de l'Assemblée
- ✍ Rapport d'activités par la Secrétaire
- 💰 Rapport financier par la Trésorière
- 💰 Rapport du Vérificateur aux comptes
- ☺ Rapport moral pour l'année 2013
- 🗳 Renouvellement du tiers sortant du C.A.
- 👂 Réponses aux questions diverses

Les adhérents intéressés par un siège au Conseil d'Administration doivent faire acte de candidature en téléphonant à Antoine Sanchez au 05.58.76.33.96 et en le confirmant par écrit au moins 15 jours avant la date de l'assemblée soit le mercredi 9 janvier 2013 au plus tard. Pour être éligible il faut avoir acquitté la cotisation 2012.

Après l'Assemblée Générale la traditionnelle galette des Rois sera offerte par le club. Les inscriptions qui sont obligatoires pour l'évaluation des achats auront lieu jusqu'au samedi 19 janvier 2013.

## A lire attentivement !

A la suite de quelques déboires occasionnés par des inscriptions fantaisistes le Bureau du club a décidé à l'unanimité qu'à partir de janvier 2013 toute inscription soit pour une sortie d'une journée ou pour un repas payant devra être suivie de son paiement immédiat. Nous rappelons que pour la sortie d'un jour ou les repas les chèques ne sont encaissés qu'après la prestation. Par contre il n'y aura pas de remboursement si un désistement intervient trois jours avant la date de la manifestation sans avoir été signalé au club soit par téléphone à une personne compétente soit par un petit mot dans la boîte aux lettres à l'entrée du club. Il faut bien comprendre que ceci n'est pas une sanction mais une précaution pour éviter que le club ne subisse des pertes financières préjudiciables. Les personnes qui ne pourraient pas venir s'inscrire lors des permanences ont la possibilité de déposer dans la boîte aux lettres une enveloppe avec leur nom et prénom ainsi que le chèque correspondant. Merci pour votre compréhension !

## ● Les actions de Solidarité ● Les actions de Solidarité ● Les actions de Solidarité ●

Cette année la collecte de la Banque Alimentaire s'est déroulée du 23 au 25 novembre dans les trois grandes surfaces de notre ville. 5.212 kg ont été collectés par une formidable équipe de bénévoles que nous remercions de tout coeur !

La tombola organisée au cours de notre banquet annuel qui a eu lieu au Cloître des Jacobins le 22 novembre a permis de disposer de la somme de 616 euros qui sera reversée au Téléthon.

La saison d'hiver des Restos du Coeur a débuté le vendredi 30 novembre 2012 au nouveau local situé au n° 2 chemin de Peyroat à Saint-Sever.